

ristie sont une « Source » féconde, à la manière du mystère pascal : « elle pousse les fidèles rassasiés des "mystères de la Pâque" à n'avoir qu'un seul cœur... C'est donc de la liturgie, et principalement de l'eucharistie, comme d'une source, que la grâce découle en nous... » (SC 10). La liturgie est source de « sanctification » des hommes dans le Christ, et de « glorification » de Dieu.

► À la suite du Christ, les ministres chrétiens partagent la triple mission de la célébration, de l'annonce et du service. Les baptisés eux-mêmes, comme l'indique le nouveau Rituel, sont associés pour leur part à cette triple charge.

- Toute communauté chrétienne est appelée à rendre grâce à Dieu pour le salut réalisé par la mort et la résurrection du Christ ; ce pôle liturgique et sacramentel ponctue la vie de l'Église au long de l'année liturgique et la vie du chrétien du baptême à l'onction des malades et au viatique.

- Toute communauté chrétienne, comme chacun de ses membres, est également appelée à annoncer le Christ, à « proposer la foi » et à en devenir le témoin. Ce travail se fait en paroles (théologie et prédication, catéchèse et lieux d'approfondissement) et en actes (l'Évangile vécu au jour le jour, en famille et dans le quartier, au travail et dans les lieux de loisirs et de culture).

- Toute communauté chrétienne enfin est appelée à servir les frères et sœurs, non seulement ceux de la communauté chrétienne, mais l'humanité toute entière (solidarité et entraide, partage et engagement pour la paix, le développement et la justice, rencontre avec le prochain « proche » ou « lointain »).

André Haquin

ministère
l'Église
init prière
sur que le
dans tout
formé en
en Corps
emple du
ue soient
le Christ,
, Créateur
ivers, tout
e gloire. »
im, n° 17)

Avenir des communautés

Les membres de l'Église ne sont pas des individus abstraits et sans attache socioculturelle, d'où l'importance de redonner aux réalités locales la place qui leur revient. Constituer, partout et de diverses manières, des communautés et travailler pour la communion ecclésiale et la fraternité sont des défis lancés aux chrétiens dans le monde entier.

« Communauté », un large regard porté sur les documents publiés par l'Église catholique montre l'omniprésence de ce mot, que ce soit dans les documents magistériels romains, les actes synodaux tout autour de la planète ⁽¹⁾, les lettres pastorales et discours d'évêques, etc. mais aussi plus localement dans la vie des catholiques sur le terrain, et dans la recherche théologique. ⁽²⁾ Le primat de la communauté dans l'écclésiologie et la pastorale serait clairement l'avenir de l'Église. Mais de quoi parle-t-on avec cette « communauté », ou plutôt ces communautés ? Cette réalité plurielle connaît elle-même de profonds bouleversements dans sa confrontation à la postchrétienté occidentale ou au phénomène d'une urbanisation massive au risque d'être déshumanisante un peu partout dans le monde.

⁽¹⁾ « Puisque l'Église de Dieu existe aussi hors des frontières de l'Église locale et donc que ce qui se passe hors de ces frontières concerne son identité profonde d'Église de Dieu, il est impossible que l'Église de tel lieu ne se voie pas impliquée dans un souci qui la déborde. » (Jean-Marie R. Tillard, *L'Église locale. Écclésiologie de communion et catholicité*, Paris, Cerf, 1995, p. 397)

2. Une petite sélection d'ouvrages récents en français : Olivier Bobineau, *Alphonse Borras, Luca Bressan, Balayer la paroisse ? Une institution catholique qui traverse le temps*, Paris, DDB, 2010 ; François Moog, *La participation des laïcs à la charge pastorale - Une évaluation théologique du c. 517 § 2*, (Théologie à l'université 14), Paris, DDB, 2010 ; Albert Rouet (e.a.), *Un nouveau visage d'Église. L'expérience des communautés locales à Poitiers*, Paris, Bayard, 2005-2008 (3 volumes) ; Alphonse Borras, Gilles Routhier, *Les « nouveaux ministères » : Diversité et articulation*, Montréal-Paris, Médiaspaul, 2009 ; numéro thématique de la revue *Théophilyon* 11 (2006) ; Gilles Routhier, Alphonse Borras (éd.), *Paroisses et ministère. Métamorphoses du paysage paroissial et avenir de la mission*, Montréal-Paris, Médiaspaul, 2001.

D'où vient-on ?

« Dans la perspective de réforme de la discipline ecclésiale voulue par les Pères tridentins, l'institution paroissiale représentait un outil pastoral majeur de l'évangélisation. » (O. Bobineau, A. Borras et L. Bressan, *Balayer la paroisse ? Une institution catholique qui traverse le temps*, Paris, DDB, 2010, p. 86)

► L'Occident a développé au cours du moyen âge une structure imaginée pour satisfaire tous les besoins spirituels et religieux : la paroisse. Même si les communautés religieuses sont alors présentes partout et remplissent bien leur rôle pour ceux et celles qui souhaitent avancer plus profondément dans la vie d'union à Dieu, le quotidien religieux du plus grand nombre est polarisé sur la paroisse. En 1215, le 4^e concile de Latran confirme l'obligation minimale des « Pâques annuelles », et ajoute que cette communion et cette confession doivent se faire à son curé (*proprio sacerdoti*, can. 21). Le système catholique de quadrillage du terrain est alors en place, et ne va que se densifier jusqu'au 20^e siècle. Ainsi la « communauté » est en fait la paroisse, sous la direction du curé. Les missions *ad gentes* exportent cet idéal, même s'il n'y aura jamais le nombre suffisant de prêtres pour que ceci existe réellement dans aucune région de mission. L'urbanisation en Occident et l'émergence de quartiers ouvriers déchristianisés contestent dans les faits ce système dès le début du 20^e siècle, mais l'imaginaire demeure. Seul l'Action catholique fait croître une sensibilité pour un autre type de vie en communauté pour des laïcs, marqués par leur présence dans leur milieu de vie.

Où en est-on ?

► La sécularisation croissante depuis la 2^e guerre mondiale et la baisse d'abord douce, puis forte et maintenant vertigineuse du nombre de consacrés en pastorale (prêtres, mais aussi religieuses) remettent en cause radicalement le quadrillage paroissial, y compris l'idéal qui identifie « ma » paroisse avec « ma » communauté. Le concile Vatican II a clairement posé les balises pour une pluralité de communautés dans l'Église catholique, sans pour autant supprimer les paroisses. La responsabilité de tout baptisé-confir-mé n'est pas pragmatique (suppléance), mais théologique. Les chapitres 1 à 4 de la constitution dogmatique *Lumen Gentium* l'affirment sans ambiguïté. Les nouvelles expériences de pastorale communautaire en sont le fruit visible.

« L'invention » des communautés de base en Amérique latine, puis leur « importation » en Afrique comme projet pastoral par la plupart des conférences épiscopales, indiquent ce choix essentiel pour la vie chrétienne partagée dans une proximité avec des frères et des sœurs que l'on ne choisit pas, mais que l'on reçoit. De plus, le diaconat permanent fait éclater la polarité jusqu'ici structurante entre prêtres et laïcs. Ajoutons enfin l'émergence dans les années 70 de communautés nouvelles avec des formes de vie mixte (consacrés, laïcs célibataires et familles) en Occident. Pour prendre la mesure de cette mutation, on peut lire le livre de Pierre Goudreau, récit d'une année à parcourir la planète à la rencontre des communautés chrétiennes vivantes. ³ Ce qui ressort est la fin inéluctable du quadrillage paroissial exclusif et de la primauté au territorial, pour entrer dans une nouvelle vie d'Église caractérisée par la complémentarité de lieux de vie humaine et spirituelle.

Là encore, je retiens de Pierre Goudreau la question « Où va-t-on ? »

qui lui tient à cœur : comment l'Évangile peut-il être une bonne nouvelle aujourd'hui ? L'articulation entre la vie quotidienne, le lien à d'autres chrétiens et à la « grande Église » (comme disait St Augustin) serait l'enjeu de la nouvelle figure d'Église qui émerge.

En termes théologiques, le maître-mot est la « communion » (*Koinonia*). Ce mot apparaît partout dès qu'on parle d'un avenir dans l'Église catholique. Avec la même étymologie que « communauté », la « communion » nous dit le partage du pain dans un cheminement commun. Le soin apporté aux affiliations communautaires dans les milieux évangéliques et néo-pentecôtistes, et leur attention

3. Pierre Goudreau, *Chemins d'espérance pour l'avenir de l'Église* (pédagogie pastorale 7), Bruxelles – Montréal, *Lumen vitae* – Novallis, 2010. Voir ici l'article stimulant d'Étienne Grien, Réinventer la "grande Église", dans *Études* n° 409 (2008), pp. 495-505.

« Les quatre éléments constitutifs de l'Église locale diocésaine sont : le rôle de l'Esprit dans la construction de l'Église en un lieu, l'Évangile comme parole de grâce et praxis attestant notre foi, les sacrements évoqués ici par le sacrement central qui est l'eucharistie et le ministère épiscopal : à la suite des apôtres, l'évêque préside à la construction de l'Église locale diocésaine et l'inscrit visiblement dans la communion des Églises en même temps qu'il représente toutes les Églises auprès de la sienne. » (O. Bobineau, A. Borras et L. Bressan, *Balayer la paroisse ?*, op. cit., p. 97)

à valoriser la prise de responsabilité pour faire « émerger » des leaders, sont un défi pour l'Église catholique partout dans le monde. Cela signifie que la mutation sociologique est en fait un appel à la conversion pour les catholiques engagés, consacrés et laïcs. Les pères synodaux à Rome en octobre 2012 sur la nouvelle évangélisation n'ont pas dit autre chose. À les lire, on dirait pourtant qu'il suffit de faire mieux ce que l'on faisait avant. Mais est-ce si simple ? Il faut probablement « inventer » de nouvelles manières de faire Église en communauté de proximité ou d'affinité spirituelle, partout où se trouvent des catholiques qui le désirent, en lien avec des frères et sœurs des autres grandes confessions chrétiennes. Cela ne signifie pas pour autant la fin de la paroisse. Celle-ci est appelée à évoluer vers un lieu « phare pour tous », devenant « communion de communautés ». Cette communion est soutenue par le ministère pastoral du prêtre, particulièrement dans l'eucharistie qui annonce ce que nous sommes et ce que nous sommes appelés à devenir.

Arnaud Join-Lambert

Pour aller plus loin

« Cette communion (visible et concrète) est le bien commun des Églises de Dieu. Elles regardent, au-delà d'elles-mêmes, vers le champ immense sur lequel règne le Christ avec la volonté qu'y croisse de plus en plus non leur propre puissance ou leur prestige religieux mais la réconciliation, source de paix, de bonheur, de justice, donc des biens messianiques. Dans chaque Église locale est l'Église du Dieu qui réconcilie, l'Église apostolique de la Pentecôte. » (Jean-Marie R. Tillard, *L'Église locale. Ecclésiologie de communion et catholicité*, Paris, Cerf, 1995, p. 556)

- Que comprenez-vous ?
- Quel en est la signification pour la mission universelle de l'Église et l'engagement de chaque diocèse ?

Richesses et limites de l'Église,

L'Église est une communauté de frères et de sœurs. Ensemble le peuple de Dieu. L'Église, ce peuple qui rassemble toutes les familles de Dieu qui met l'accent sur la solidarité, la fraternité et la relations, le dialogue et la confiance. Au-delà d'un rêve et d'un signe, réalité à vivre pour la vie du monde.

Quand le pape Benoît XVI a annoncé sa retraite, cette nouvelle a été accueillie par beaucoup de personnes dans et hors de l'Église comme « un signe de modernité ». Son geste rompt avec une tradition témoignant d'une conception de gouvernance qui ne se laisse plus concilier avec la société démocratique et la logique fonctionnelle d'aujourd'hui. Une présidence à vie fait trop penser aux dictatures et serait une relique du passé. En effet cette forme de gouvernance a ses racines dans une société familiale où le père est l'autorité suprême. Le titre même de « pape » rappelle ces racines puisqu'il était à l'origine une appellation d'affection respectueuse de l'enfant face à son père (« papa »). Mais l'Église n'est-elle pas par vocation et par définition une famille ?

Si la Constitution *Lumen Gentium* définit l'Église comme le peuple de Dieu, comment entendre ce mot « peuple » ?

Comme l'ensemble des citoyens ayant un droit de vote ? Un ensemble d'individus vivant sur le même territoire ou ayant en commun une culture, des mœurs, un système de gouvernement ? Une communauté partageant un passé commun, réel ou supposé, une langue commune, une religion commune ou des valeurs communes ? Une communauté de destins ? Une fois la constitution *Lumen Gentium* parle du « peuple [...] des fils de Dieu » (LG 13). Et avec raison parce que je crois que dans la tradition biblique « peuple » est à comprendre comme une famille élargie.

La famille est le « réseau de base » dans lequel un être

« Ce caractère d' qui brille sur le Père de Dieu est un don Seigneur lui-même, grâce auquel l'Église catholique, efficace et perpétuellement à recapituler l'humanité entière avec tout ce comporte de bien Christ chef, dans son Esprit. » (LG, I